



PARCOURS VITA

Démontage du parcours Vita des Bayards

Le parcours Vita des Bayards est arrivé en fin de vie. Une remise à niveau complète a été évaluée et l'investissement très important (plus de 40'000 francs) n'étant pas adapté aux retours reçus sur son utilisation, décision a donc été prise de le démonter dans le courant de l'été. Cette mesure ouvre potentiellement aussi la voie à de nouveaux aménagements qui seraient plus proches du village ; un projet sera étudié dans les mois qui viennent.

La commune dispose toujours de nombreuses possibilités d'activités en extérieur : un parcours Vita entre Buttes et Fleurier, un parcours Vita à Plancemont ainsi que trois parcours mesurés « Helsana trail » pour la course à pied, la randonnée ou le walking au départ d'espaceVAL à Couvet, de 3, 7 et 13 km. À noter aussi les parcours proposés sur les sites www.neuchallenge.ch et www.neuchtraining.ch qui mettent en valeur plusieurs parcours sympathiques à parcourir à vélo et à pied dans la région. •

COURSES DES AÎNÉ·E·S

Comme chaque année, une course des aînées et aînés sera proposée en fin d'été avec le soutien financier de la Commune et l'engagement bénévole de plusieurs organisatrices et organisateurs. Au programme :

- Buttes : visite des chemins de fer du Kaeserberg
- Couvet : visite et repas à la ferme Broquet Leuenberger dans le Jura
- Les Bayards : repas à la ferme Robert
- Travers et Noiraigue : visite à Soleure
- Saint-Sulpice : repas au restaurant du Moulin
- Fleurier : visite de la maison Cailler
- Boveresse : croisière en bateau sur le lac de Vouglans
- Môtiers : visite du Musée des automates à musique à Seewen

Les habitantes et habitants des villages peuvent s'inscrire dans une autre course si le nombre de places le permet. Comme chaque année, nous renvoyons un courrier à venir pour les modalités pratiques et les coordonnées pour l'inscription. •

ANNONCES

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Saint-Sulpice Les Econduits 140	13.07.2026	1552	Transformation d'un logement
Fleurier – Rue des Moulins 22	13.07.2026	3332	Places de parc, zone de stockage, création de 2 ouvertures en façade
Couvet – Rue du Quarre 18	13.07.2026	1914	Agrandissement d'un balcon
Noiraigue – Les Devins	13.07.2026	DP1	Déplacement d'un molok
Buttes – Surville 6	20.07.2026	3040	Enrochement en limite de parcelle
Couvet – La Presta 341	20.07.2026	3455	Pompe à chaleur extérieure
Môtiers Chemin des Saugettes 1	20.07.2026	1448	Installation photovoltaïque sur toiture
Fleurier – Rue du Collège 3	20.07.2026	1718	Extension de l'installation photovoltaïque
Fleurier – Rue de Sassel 5	20.07.2026	2420	Installation photovoltaïque en façade

avis officiels

TABLEAUX ARCHIVES

NOIRAIGUE – PAYSAGE BÂTI ET RIVIÈRE

Dès cette édition des « avis officiels » et en attendant la nouvelle rubrique consacrée à l'horlogerie, vous pourrez découvrir deux fois par mois un tableau illustrant un de nos villages et provenant des archives communales. Cet intermède pictural clôt la série sur les photographies animalières qui vous accompagnait depuis le 28 août 2025. Nous profitons de remercier encore une fois Kevin Beuret et Vincent Pezzatti, les deux photographes vallonniers qui nous ont permis d'admirer la beauté de la faune locale durant plusieurs mois.

Tableau à l'huile représentant la source de la Noiraigue. Au premier plan, les eaux jaillissent au pied des falaises calcaires caractéristiques du Val-de-Travers. Sur la gauche se dresse un ancien moulin, témoin des activités artisanales autrefois liées à la force hydraulique du cours d'eau. •



INFORMATIONS PRATIQUES

ARRÊTÉ DE CIRCULATION ROUTIÈRE – ABBAYE 2026

À l'occasion de la manifestation de l'Abbaye de Fleurier, qui a lieu du 27 au 29 juin 2026, des restrictions provisoires de la circulation sont prises, à savoir :

Du lundi 22 juin dès 17 h au mercredi 1^{er} juillet à 8 h :

- La circulation est interdite à tous les véhicules (signal OSR 2.01) « excepté riverains et station-service des Lerreux » dans les deux sens de la rue de la Place-d'Armes, depuis le passage à niveau du Stand jusqu'à l'intersection de la rue du Patinage ;
- Une déviation (signal OSR 4.34) est mise en place, via la H10, rue des Moulins, place du Marché, Grand'Rue, giratoire de la « Place-d'Armes » et vice-versa ;
- L'accès à l'entreprise « Vaucher Manufacture Fleurier S.A. », chemin du Righi 2, est autorisé jusqu'au jeudi soir qui précède la manifestation via le giratoire de la « Place-d'Armes », côté sud.

Du jeudi 25 juin dès 17 h au mercredi 1^{er} juillet à 8 h :

- La circulation est interdite à tous les véhicules (signal OSR 2.01) « excepté riverains » dans les deux sens de la rue de la Place-d'Armes, depuis le giratoire de la « Place-d'Armes » jusqu'au passage à niveau du Stand ;
- La circulation est interdite à tous les véhicules (signal OSR 2.01) « excepté riverains » de la rue du Pré ;
- L'accès à l'entreprise « Vaucher Manufacture Fleurier S.A. », chemin du Righi 2, est dévié par la rue de l'Industrie, la rue de Buttes, la rue Bussan et vice-versa.

Le stationnement est interdit, des deux côtés, (signal OSR 2.50), le samedi 27 juin dès 12 h jusqu'à la fin du cortège, sur les rues suivantes : avenue Daniel-Jeanrichard, avenue de la Gare, Grand'Rue, rue du Collège, rue de l'École d'Horlogerie, rue du Grenier, rue de la Promenade, rue du Jet-d'Eau et rue du Progrès.

Dans le cadre du cortège, la circulation sera perturbée le samedi 27 juin dès 14 h 30 jusqu'à la fin du défilé sur les rues suivantes : avenue Daniel-Jeanrichard, rue de l'École d'Horlogerie, rue de la Promenade, rue du Progrès, place du Marché, avenue de la Gare, rue du Jet-d'Eau, rue du Grenier et Grand'Rue.

Les véhicules stationnés sur la rue de la Promenade, rue du Collège et le long du hangar du service de défense incendie et de secours (rue du Collège 20), gênant la circulation et le cheminement des services de secours ou le bon déroulement de la manifestation, seront enlevés et mis en fourrière aux frais des contrevenants.

Les personnes se rendant à la manifestation sont priées de stationner selon les indications du service d'ordre le long des rues suivantes : rue du Patinage (excepté devant les immeubles n° 11, 13 et 15 de ladite rue), rue François-Jaques et rue des Petits-Clos.

L'avis de fermeture de la chaussée et l'arrêté de circulation sont disponibles sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

FERMETURE DE L'ECOPOINT DE LONGEREUSE

L'Ecopoint de la Place Longereuse sera inaccessible du lundi 22 juin au mercredi 1^{er} juillet 2026. Durant cette période, les bennes à papier et carton seront déplacées de l'autre côté des rails de chemin de fer, rue du Collège 13 à Fleurier.

JOURNÉE CITOYENNE

Le 30 mai 2026, dans le cadre de la journée citoyenne, une quinzaine de scouts du groupe des Flambeaux ont œuvré au désherbage d'une partie de la Grande Rue de Môtiers. Belle initiative des jeunes Vallonniers, pleinement saluée par le Conseil communal. •

